

**Examen rapide de la classification  
du COSEPAC**

pour

**L'épilobe de Torrey**  
**Epilobium torreyi**

au Canada

**EN VOIE DE DISPARITION**  
**2018**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2018. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour l'épilobe de Torrey (*Epilobium torreyi*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xi p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le présent examen est un addenda au document « Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'épilobe de Torrey (*Epilobium torreyi*) au Canada » de 2006. Le rapport de situation de 2006, publié dans le Registre public des espèces en péril, peut être consulté à l'adresse suivante : [https://faune-especes.canada.ca/registre-especes-peril/species/speciesDetails\\_f.cfm?sid=944](https://faune-especes.canada.ca/registre-especes-peril/species/speciesDetails_f.cfm?sid=944)

Le COSEPAC remercie Del Meidinger, coprésident du Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires, d'avoir rédigé l'addenda pour l'épilobe de Torrey (*Epilobium torreyi*), avec l'appui du groupe de travail du COSEPAC chargé d'établir l'ordre de priorité des espèces.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement et Changement climatique Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télééc. : 819-938-3984

Courriel : [ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca](mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca)

<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Brook Spike-primrose *Epilobium torreyi* in Canada".

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018.

N° de catalogue CW69-18/1-2019F-PDF

ISBN 978-0-660-31433-4



## COSEPAC Sommaire de l'évaluation

### Sommaire de l'évaluation – novembre 2018

**Nom commun**

Épilobe de Torrey

**Nom scientifique**

*Epilobium torreyi*

**Statut**

En voie de disparition

**Justification de la désignation**

Cette plante herbacée annuelle n'a pas été observée depuis 1993. L'un des sites où on l'a vue pour la dernière fois se trouvait dans un parc régional. Il est possible que des graines viables y soient à l'état de dormance et que celles-ci puissent germer si les bonnes conditions sont réunies.

**Répartition au Canada**

Colombie-Britannique

**Historique du statut**

COSEPAC : Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2006. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2018.



**COSEWIC**  
**Sommaire du statut de l'espèce**

**Examen rapide de la classification**

**PRÉFACE**

Depuis la préparation du rapport de situation sur l'épilobe de Torrey en 2006 (COSEWIC, 2007), un programme de rétablissement (Parks Canada Agency, 2013) comprenant une évaluation des menaces a été produit pour l'espèce. De plus, le site du pré Craigflower a été visité en 2009 et en 2013, mais aucun individu de l'espèce n'y a été observé.

Carte actualisée :  requise x non requise

**Explication / carte actualisée**

Carte non requise. Voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2006).

## RÉSUMÉ TECHNIQUE

*Epilobium torreyi*

Épilobe de Torrey

Brook Spike-primrose

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Colombie-Britannique

### Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée).	1 an et plus (plante annuelle et formation possible d'un réservoir de semences dans le sol)
Y a-t-il un déclin continu [ <b>observé</b> , inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Aucun déclin n'a été observé au cours des 10 dernières années, car aucun individu n'a été trouvé depuis 1993.
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations].	Aucun déclin n'a été observé au cours des 5 dernières années; l'effectif est actuellement estimé à 0.
Pourcentage [ <b>observé</b> , estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations].	Aucun déclin n'a été observé au cours des 10 dernières années; l'effectif est actuellement estimé à 0.
Pourcentage [prévu ou <b>présumé</b> ] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations].	Inconnu; la population pourrait se rétablir à partir du réservoir de semences du sol.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Aucun changement.
Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?	a. On ne sait pas. b. Oui c. On ne sait pas.  <i>Selon le rapport de situation de 2006, la disparition apparente de l'espèce est attribuable à la rareté naturelle de celle-ci ainsi qu'à la dégradation ou la destruction de l'habitat dans les sites où elle a déjà été présente.</i>
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	On ne sait pas, mais il est probable que non. L'espèce a été observée lors d'une seule période de relevé.

## Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	0-4 km <sup>2</sup> (si l'espèce existe encore, elle serait présente à un seul site, celui du pré Craigflower)  <i>La superficie réelle de la zone d'occurrence est estimée à 0,4 km<sup>2</sup> (COSEWIC, 2006)</i>
Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté)	0-4 km <sup>2</sup> (si l'espèce n'est pas disparue, elle serait présente à un seul site, celui du pré Craigflower)  <i>La zone d'occupation biologique est estimée à 50 m<sup>2</sup> (COSEWIC, 2006)</i>
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Sans objet, car aucun individu mature n'a été observé depuis 1993.  b. Oui  <i>Aucune des occurrences de l'espèce en Colombie-Britannique ne possède une bonne viabilité, les deux étant considérées comme disparues d'après les relevés réalisés de 2001 à 2004. Les milieux privilégiés par l'espèce ont fait l'objet de vastes relevés botaniques sur de nombreuses années. La sous-population du pré Craigflower a été observée pour la dernière fois en 1993 et n'a pas été retrouvée dans le cadre de relevés de grande envergure menés en 2001, 2003, 2004, 2009 et 2013. La sous-population de la route McTavish a été observée une seule fois, en 1966, mais n'a pas été retrouvée lors de recherches intensives réalisées en 2001 et en 2003. Il est possible qu'il subsiste des graines viables dans le réservoir de semences du sol; on ignore si les graines de l'espèce peuvent demeurer en dormance, mais cette caractéristique est courante chez les espèces des mares printanières. La dormance des graines de l'épilobe de Torrey et leur besoin de lumière pour la germination laissent supposer que l'espèce forme un réservoir de semences dans le sol (Parks Canada Agency, 2013).</i>
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	0-1
Y a-t-il un déclin [ <b>observé</b> , inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	On ne sait pas. Disparition de la sous-population historique de la route McTavish; disparition possible de la sous-population du pré Craigflower.
Y a-t-il un déclin [ <b>observé</b> , inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	On ne sait pas. Disparition de la sous-population historique de la route McTavish; disparition possible de la sous-population du pré Craigflower.

\* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN](#) (février 2014; en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il un déclin [ <b>observé</b> , inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	On ne sait pas. Disparition de la sous-population historique de la route McTavish; disparition possible de la sous-population du pré Craigflower.
Y a-t-il un déclin [inféré ou prévu] du nombre de localités*?	On ne sait pas. Disparition de la sous-population historique de la route McTavish; disparition possible de la sous-population du pré Craigflower.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	On ne sait pas, mais il est probable que non.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

#### Nombre d'individus matures (dans chaque sous-population)

Sous-population (utilisez une fourchette plausible)	Nombre d'individus matures
<i>En Colombie-Britannique, deux sous-populations d'épilobe de Torrey sont connues, mais elles sont toutes deux considérées comme disparues car elles n'ont pas été retrouvées dans le cadre de récents relevés intensifs. S'il subsiste des graines viables dans le réservoir de semences du sol, celles-ci sont protégées dans un des sites. L'effectif de la population connue est actuellement de zéro. Aucun changement n'a été observé au cours des 10 dernières années.</i>	
Pré Craigflower	0 (2001, 2003/2004, 2009, 2013) 50-100 (1993)
Route McTavish	Inconnu (1966) 0 (2001, 2003, 2004)
Total	0

#### Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans]	
---	--

**Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'UICN)**

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce? Non. Les menaces sont décrites dans le programme de rétablissement (Parks Canada Agency, 2013)

- i. Espèces envahissantes (niveau de préoccupation moyen à élevé)
- ii. Modifications de la dynamique écologique ou des processus naturels – suppression des incendies (niveau de préoccupation élevé) et plantations (niveau de préoccupation élevé)
- iii. Changements climatiques (niveau de préoccupation moyen)
- iv. Activités récréatives (niveau de préoccupation moyen)
- v. Développement résidentiel (niveau de préoccupation faible)
- vi. Modifications de la qualité de l'eau ou de sa quantité (niveau de préoccupation faible)

*L'occurrence du pré Craigflower est protégée, car elle se trouve dans le parc régional Thetis Lake, géré par le District régional de la capitale (DRC). Le DRC a récemment décidé que la conservation et la gestion des espèces rares doivent avoir priorité sur toutes les autres activités du parc. La population de la route McTavish se trouvait sur un terrain privé; même si l'espèce pouvait y être réintroduite, son habitat ne bénéficierait d'aucune protection juridique.*

Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents?

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada.	Elles sont saines, mais isolées.
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	On ne sait pas. Elle serait peut-être possible, mais seulement avec une intervention humaine.
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Probablement
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Peut-être. Il y a encore des milieux renfermant des mares printanières dans la péninsule de Saanich.
Les conditions se détériorent-elles au Canada+?	Oui
Les conditions de la population source (externe) se détériorent-elles+?	On ne sait pas
La population canadienne est-elle considérée comme un puits+?	On ne sait pas
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non

**Nature délicate de l'information sur l'espèce**

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
--	-----

+ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)



### Historique du statut

COSEPAC : Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2006. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2018.

### Statut et justification de la désignation

<b>Statut</b> En voie de disparition	<b>40. Code alphanumérique</b> D1
<b>Justification de la désignation</b> Cette plante herbacée annuelle n'a pas été observée depuis 1993. L'un des sites où on l'a vue pour la dernière fois se trouvait dans un parc régional. Il est possible que des graines viables y soient à l'état de dormance et que celles-ci puissent germer si les bonnes conditions sont réunies.	

### Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation): Ne s'applique pas, car il n'y a aucun individu mature connu.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Ne s'applique pas, car il n'y a aucun individu mature connu.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Correspond aux critères de la catégorie « espèce en voie de disparition » D1, car il y a moins de 250 individus matures.
Critère E (analyse quantitative) : On ne dispose pas des données nécessaires à l'analyse.

## REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS

Jenifer Penny, botaniste, Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique.

## SOURCES D'INFORMATION

B.C. Species and Ecosystem Explorer. 2018. *Epilobium torreyi*. Site Web : <http://a100.gov.bc.ca/pub/eswp/> [consulté en février 2018].

COSEWIC. 2006. COSEWIC assessment and status report on the brook spike-primrose *Epilobium torreyi* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vi + 17 pp. ([www.sararegistry.gc.ca/status/status\\_e.cfm](http://www.sararegistry.gc.ca/status/status_e.cfm)). (Également disponible en français : COSEPAC. 2006. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'épilobe de Torrey (*Epilobium terreyi*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 18 p. [www.registrelep.gc.ca/status/status\\_f.cfm](http://www.registrelep.gc.ca/status/status_f.cfm).)

Parks Canada Agency. 2013. Recovery Strategy for the Brook Spike-primrose (*Epilobium torreyi*) in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Parks Canada Agency, Ottawa. vi + 21 pp. (Également disponible en français : Agence Parcs Canada. 2013. Programme de rétablissement de l'épilobe de Torrey (*Epilobium torreyi*) au Canada, Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Agence Parcs Canada, Ottawa, vi + 22 pages.)

## RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION

Del Meidinger, coprésident du Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires

## ANNEXE 1. DONNÉES DE SORTIE DU RAMAS EN FORMAT .RED

Pour obtenir les données de sortie du RAMAS pour l'espèce, veuillez communiquer avec le Secrétariat du COSEPAC.



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2018)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et  
Changement climatique Canada  
Service canadien de la faune

Environment and  
Climate Change Canada  
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.